



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 23 Juin 2016

Intervention de Ludovic MARCHETTI

**Rapport N° 16.03.01 - Compte Administratif 2015/ Rapport d'activité :
Volet Europe**

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Le bilan concernant le volet Europe de ce rapport, fait état de deux objectifs majeurs.

⇒ Premièrement « La sensibilisation aux enjeux européens » :

Vous dites avoir « entendu » le message envoyé par les français : oui mais pas celui des européennes 2014 alors ? Ni celui des scrutins suivants, faisant du Front National le premier parti de France, seul parti à défendre la souveraineté et l'état-nation, tout le contraire de cette Europe fédéraliste et immigrationniste.

Chez vos amis, des autres régions et départements, LR et PS confondus, on n'hésite plus à reprogrammer les FSE, pour financer des programmes d'aide aux migrants (intégration + aide alimentaire et sanitaire).

Nos 130 000 SDF, en situation régulière, eux, attendent toujours d'être aussi généreusement aidés.

La voix des sans-dents est devenue peut-être trop inaudible pour vous ? Nous avons bien compris en tout cas, que le but est de continuer l'enfumage sur les bienfaits de l'Europe !

Peut-être que la prochaine étape sera le financement d'une campagne, pour expliquer aux jeunes les enjeux du TAFTA ? Ou une campagne pour expliquer que la démocratie participative c'est d'obéir aux copains et coquins non-élus à Bruxelles ?

⇒ Ensuite, deuxièmement, « La saisie des opportunités financières proposées par L'Europe » :

Où sont les opportunités lorsque l'on donne 21 milliards à l'Europe et que l'on en récupère 14 ?

Où sont les opportunités lorsque l'enveloppe moyenne des fonds européens est de seulement 417 € par français, mais en revanche de 2310 € par Polonais ?

Où sont les opportunités, lorsque le délai moyen, entre le dépôt de la demande de subvention et le versement des Fonds, est de + de 16 mois ?

Cela nécessite une trésorerie solide, pour tenir les retards dans les délais de paiement : 5 mois pour l'instruction du dossier + 8 mois pour le contrôle du service + 3 mois pour le paiement.

Où sont les opportunités, lorsque ces subventions font doublons, avec les contrats de projet Etat/Région et aggravent ainsi, le caractère bureaucratique de la politique régionale ?

Des élus locaux nous rapportaient, qu'ils étaient presque obligés de créer des postes, dans le but de se consacrer exclusivement au traitement des dossiers.

Les agriculteurs, les petits patrons qui travaillent 360 jrs/an, 16h/jour, n'ont pas le temps, ni l'ingénierie nécessaire, pour s'en occuper, alors que c'est bien eux qui en auraient le plus besoin.

Où sont les opportunités, lorsque ces subventions, fragilisent les maîtres d'ouvrage qui sollicitent leur cofinancement ? La complexité des règlements à respecter rend incertain l'obtention effective des cofinancements européens : (respect de la réglementation relative aux aides d'Etat, aux aides de minimis, au principe d'additionnalité, et autres règlements européens).

Ceci n'est qu'un petit panel d'exemples, de l'arnaque qu'est l'Europe que vous nous vendez.

Vous et vos amis, faites des régions, le cheval de Troie de l'Europe de Bruxelles, le but étant d'affaiblir les Etats-nations.

Il fut un temps, où l'économie tournait à plein régime, pour cela elle disposait, outre sa monnaie, d'un organisme puissant et fédérateur, peut-être l'avez-vous oublié, cela s'appelait la France.

Je vous remercie.